- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS

Nº 66 - AVRIL 2019

## PROJET DE TERMINAL 4 PARIS-CHARLES-DE-GAULLE

## Ville & Aéroport lance une pétition et demande à l'État protections et compensations

L'aconcertation préalable sur le projet de Terminal 4 de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle conduite sous l'égide de la Commission nationale du débat public se termine le 12 mai prochain. Elle est emblématique des débats qui ont lieu au niveau national sur la question de la transition écologique. Lors d'une conférence de presse qu'elle a tenu le 15 avril à Paris aux côtés de M. Patric Kruissel, Vice-Président de l'ADVOCNAR, principale association de riverains autour de Roissy, et M.Klaus Rehnig, coordinateur des associations autour de l'aéroport de Francfort, Ville et Aéroport a lancé une pétition face au projet de Terminal 4 de l'aéroport Paris-CDG. Elle demande à l'État protections et compensations sur la santé, l'environnement, l'emploi, le patrimoine et la sécurité.

## Entre l'écologie radicale et la vision libérale, Ville et Aéroport prône l'approche équilibrée

Au niveau de l'Union européenne et de l'État français, la vision libérale prévaut : la seule réponse est celle de la fiscalité écologique. Pour autant, il n'y a pas de proposition au niveau du transport aérien (ex : exemption de taxe sur le kérosène). On a vu le rejet récent avec le mouvement des gilets jaunes de la taxe sur les carburants. (*Lire la suite*)

## **SIGNEZ LA PETITION!**





AGENDA \* Ville & Aéroport